

Centre de détention Tatutu de Papeari | Polynésie française



# Fiche signalétique

## Les acteurs du projet

### Maîtrise d'ouvrage

- Ministère de la Justice
- > Direction de l'administration pénitentiaire

### Mandataire de la maîtrise d'ouvrage

- > Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

### Groupement d'entreprises et de maîtrise d'œuvre

- > Léon Grosse associé à AS Architecture-Studio

### Assistant à maîtrise d'ouvrage

- > Égis Conseil

### Assistant à maîtrise d'ouvrage environnement

- > Pae Tai Pae Uta

### Contrôleur technique

- > Dekra

### Coordinateur sécurité et protection de la santé

- > Socotec

## Les chiffres clés

### Budget

- > **71 millions** d'euros HT

### Capacités

- > Capacité d'accueil : **410 places**
- > Superficie du centre de détention : **24 000 m<sup>2</sup>**
- > Superficie du terrain : **10 hectares**
- > Durée du chantier : **40 mois**
- > **200** ouvriers en période de pointe
- > **226** personnels pénitentiaires

## Le calendrier

### juillet 2012

- > Signature du marché de conception-réalisation

### juillet 2013

- > Démarrage des travaux

### juillet-décembre 2013

- > Opérations de défrichage, de déboisement et de terrassement

### janvier 2014

- > Démarrage du gros œuvre

### décembre 2015

- > Démarrage du second œuvre

### décembre 2016

- > Fin des travaux et début des opérations préalables à la réception

### 20 mars 2017

- > Inauguration du centre de détention par le garde des Sceaux, en présence du Président de la Polynésie française

### 31 mars 2017

- > Réception des travaux et remise des clés

### mai 2017

- > Mise en service du centre de détention avec l'arrivée des premiers détenus

## sommaire

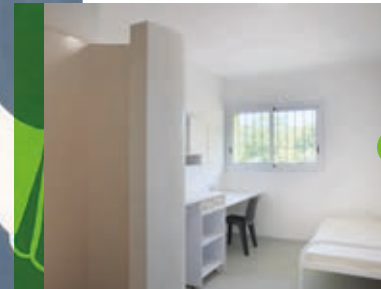
### Des engagements honorés vis-à-vis du territoire

Tout au long du projet, l'insertion du centre de détention dans le paysage et le respect des équilibres écologiques ont fait l'objet de toutes les attentions.



### 3 questions à Alain Bretagnolle, architecte associé de l'agence Architecture-Studio

Le projet a été guidé par la création d'un cadre de vie respectueux de la dignité des personnes incarcérées et par la dédramatisation du cadre de détention.



### Visite guidée

La mise en place du régime « respecto », qui permet une plus grande autonomie de circulation dans le périmètre du centre des détenus ayant passé un contrat avec le directeur d'établissement, est parfaitement adaptée au profil de la population pénale polynésienne.





^ Vue aérienne du centre de détention donnant sur la baie de Port-Phaéton.

4

5

## Des engagements honorés vis-à-vis du territoire

Situé à une cinquantaine de kilomètres de Papeete, chef-lieu de Tahiti en Polynésie française, le centre de détention Tatutu a été dimensionné pour accueillir 410 hommes détenus et désengorger ainsi le centre pénitentiaire de Faa'a-Nuutania qui connaît un taux record de sur occupation.

Implanté sur la commune de Papeari, ce nouvel édifice a été construit sur le plateau boisé entre l'anse Tatutu et l'anse Tiopi, un site remarquable que tous les acteurs du projet ont eu à cœur de préserver.

Des premières esquisses à la conduite du chantier, l'insertion du centre de détention dans le paysage de la baie de Port-Phaéton (voir p. 10) et le respect des équilibres écologiques alentours ont fait l'objet de toutes les attentions. « Nous avons assuré un suivi de type "chantier vert", indique Sébastien Faure, directeur à l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ), maître d'ouvrage de l'opération. Il s'agissait de vérifier que nous ne polluions pas l'environnement. Nous avons notamment veillé à ne pas rejeter d'effluents sur les deux anses qui bordent le site et qui constituent des écosystèmes fragiles. »

### Dynamique économique

Pari tenu, de même que la promesse faite par l'APIJ en faveur du développement économique local : « Nous avons pris l'engagement d'injecter 7,1 milliards de francs Pacifique [NDLR : soit 60 millions d'euros] dans l'économie locale, grâce au recours à des entreprises et des fournisseurs locaux », rappelle Sébastien Faure. « La construction a été réalisée à 100 % par des ouvriers polynésiens », confirme Alain Goulay, directeur du chantier pour l'entreprise Léon Grosse. Au total, quelque 320 emplois, directs et indirects, ont été créés en trois ans et 50 200 heures d'insertion ont été effectuées localement : « Nous avons largement dépassé le seuil de 30 000 heures qui nous avait été fixé, se réjouit Alain Goulay.



^ La cour d'honneur et l'accès au bâtiment en enceinte.

^ Une salle d'attente aménagée pour les enfants aux parloirs.



6

7

*Les 204 surveillants, formés à l'École nationale de l'administration pénitentiaire de l'outre-mer, sont d'un très bon niveau.*

Ce qui a permis de former des gens qui étaient en situation de dérive professionnelle.» Suivi de près par la cellule emploi, créée en 2011 par le Haut-commissariat de la République en Polynésie française, le projet a eu des retombées économiques et sociales indéniables pour l'île. Plus que le chantier, c'est aussi l'activité à venir du centre de détention qui entretiendra cette dynamique. «Les personnels pénitentiaires qui y travailleront ont été recrutés parmi la population polynésienne, au terme d'un concours auquel ont participé plus de 15 000 candidats, raconte Gilbert Marceau, le directeur du centre de détention. Ils ont été accueillis dans 16 centres d'examen, principalement à Tahiti, mais aussi dans les îles Marquises, à Raiatea et Moorea.» «La sélection a été très forte, note Hubert Moreau, directeur interrégional, chef de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer. Ce qui fait que les 204 surveillants formés à l'École nationale de l'administration pénitentiaire d'Agen sont d'un très bon niveau.»

### Éloignement et décalage horaire

Tous vont désormais prendre leurs marques dans «un établissement d'avant-garde», pour reprendre les termes d'Hubert Moreau. Qualité architecturale, niveau de finition, équipement technologique, le centre de détention Tatutu est «une opération exemplaire», pour Sébastien Faure, qui en attribue le mérite «à la qualité des partenariats locaux, à la capacité de l'entreprise Léon Grosse à exporter son expertise et au savoir-faire des entreprises polynésiennes». Une réussite qui n'était pourtant pas évidente, puisque les équipes sur place et celles de l'APIJ, à Paris, ont dû composer avec les contraintes liées à l'éloignement et au décalage horaire.



^ Le couloir d'accès aux parloirs familiaux et à l'unité de soins.

^ Vue d'une cellule.



^ Accès des détenus aux parloirs.

## 3 questions à Alain Bretagnolle, architecte associé de l'agence Architecture-Studio

### Quelle attention avez-vous portée à l'intégration du centre de détention dans le paysage de la baie de Port Phaeton ?

C'était l'une des contraintes du programme, il fallait préserver les coteaux boisés et faire en sorte que la macro-architecture de l'établissement disparaisse, en quelque sorte, dans ce site magnifique.

Nous avons ainsi construit le centre de détention dans une clairière, sur la pente de cette planète volcanique située entre deux anses du lagon.

Dans le même temps, il fallait conserver une dimension institutionnelle, d'où cette grande allée rectiligne qui conduit jusqu'à la porte d'entrée. Quand on en sort, on a une vue splendide sur la presqu'île.

Pour ne pas fermer totalement le site sur lui-même, nous avons ménagé une percée visuelle sur la baie depuis le jardin de l'accueil des familles. Les cellules ont également des vues sur le paysage.

### Quelles contraintes avez-vous dû prendre en compte pour l'aménagement intérieur du centre de détention ?

Comme souvent dans les territoires d'outre-mer, les terrains ne sont pas adaptés au modèle métropolitain. À Papeari, la taille du site, sa géométrie et sa pente ne permettaient pas d'insérer une enceinte de forme régulière. C'est toujours une opportunité pour dessiner un projet plus contextuel et plus innovant.

En tahitien, Papeari signifie «le lieu de l'eau infinie», car il y pleut beaucoup. C'est une autre donnée que nous avons dû prendre en compte : les bâtiments, bordés par des galeries, sont donc couverts par des toitures à larges auvents, qui les abritent de la pluie comme du soleil.

Nous avons également utilisé les alizés pour ventiler les bâtiments d'hébergement et nous avons veillé à ce que toutes les circulations reçoivent de la lumière naturelle. Plus largement, la création d'un cadre de vie respectueux de la dignité des personnes incarcérées et la dédramatisation du cadre de la détention ont guidé notre projet.

*L'ancrage territorial et la relation à la culture locale ont été approfondis grâce à une signalétique traduite en polynésien et à des tatouages sur les façades des bâtiments.*

10

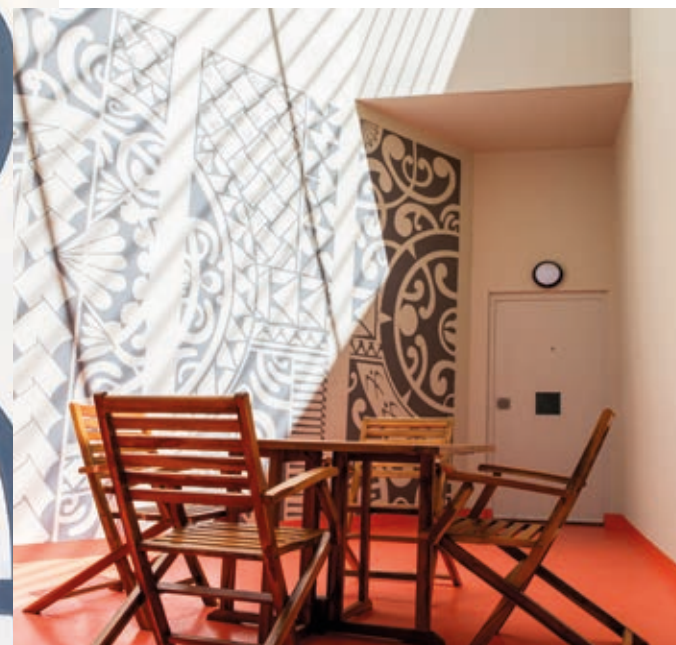
11

Nous pensons avoir réussi à construire ici, à Papeari, un environnement efficace pour l'amendement, la réhabilitation et la réinsertion des détenus. Cette dernière étant la priorité de l'équipe qui prendra en charge l'établissement.

### Quelles sont les spécificités de cet établissement comparé à ceux qui sont construits en métropole ?

La végétation et la lumière sont omniprésentes en détention, c'est tout à fait nouveau et cela reflète une évolution très positive du système pénitentiaire. Il y a même un grand faa'pu (potager) à l'ouest du site où les détenus pourront être formés à l'agriculture.

Nous avons surtout approfondi l'ancrage territorial et la relation à la culture locale, par deux initiatives importantes, qui n'étaient pas envisagées dans le programme initial : une signalétique traduite en polynésien et des tatouages sur les façades des bâtiments, avec notamment une grande fresque de 28 panneaux dans la galerie sud, à travers laquelle l'artiste Marcel Butscher Teraitetia Young raconte symboliquement la genèse polynésienne.



^ Une cour de l'unité de vie familiale a été décorée de tatouages polynésiens.



^ Les postes de contrôle sont dotés des dernières technologies en termes de sécurité.

^ Le terrain de sport.

## Visite guidée

L'arrivée au centre de détention Tatutu se fait par la route littorale, qui débouche sur l'aménagement routier financé par l'APIJ et réalisé par le ministère de l'Équipement polynésien, aux abords de l'établissement, puis sur les parkings réservés aux visiteurs, d'un côté, aux personnels, de l'autre. La végétation luxuriante, d'emblée saisissante, camoufle non seulement les bâtiments construits hors enceinte (l'accueil des familles, l'administration et le mess, équipé d'une salle de sport), mais aussi le centre de détention lui-même, auquel mène une allée rectiligne bordée d'arbres.

### Transformer les contraintes en atouts

Terrain exigu, climat tropical, obligation d'insertion environnementale, les concepteurs ont été mis au défi de résoudre, à Papeari, la quadrature du cercle architecturale ! Pour y parvenir, ils ont fait le choix d'un établissement de faible hauteur (R+2) et ont misé sur la végétation, reine des lieux : «Le déboisement s'est fait après identification des arbres, un à un, explique Sébastien Faure. Il fallait en conserver le maximum pour créer un masque végétal autour de l'établissement.» Les règles de «sécurité adaptée» ont par ailleurs joué en faveur du projet, puisque celui-ci ne comprend ni mur d'enceinte en béton, ni mirador, ni filin anti-hélicoptère. La sécurité n'y est pour autant pas négligée, la porte d'entrée principale (PEP), le poste central d'information (PCI) et le poste de contrôle et de circulation (PCC) étant tous dotés des dernières technologies.

### Des espaces rationnels et végétalisés

Une fois franchie la PEP, le bâtiment central, qui héberge les fonctions support de l'établissement (cuisine, service médical, salle de culte, salle de spectacle), ainsi que les espaces dédiés au maintien des liens familiaux (parloirs, salons familiaux, unité de vie familiale), s'étend sur presque toute la longueur de la parcelle. Derrière lui, les terrains de sport, les jardins et les cours créent une véritable respiration végétale au cœur du centre de détention. Les deux quartiers d'hébergement, en forme d'ailes



d'avion, sont, quant à eux, situés aux deux extrémités du terrain. Sur deux niveaux, reliés par une nef qui facilite la communication entre les surveillants, ils comptent près de 200 cellules chacun.

### Des équipements adaptés aux spécificités locales

Conscient des contraintes induites par la localisation géographique de l'établissement, le maître d'ouvrage a voulu anticiper les problématiques de maintenance et d'exploitation : « Nous avons pris des précautions pour que la sûreté active, les équipements de chauffage et de ventilation fonctionnent toujours correctement, donne pour exemple Sébastien Faure. Pour cela, nous avons demandé à l'entreprise de lister les pièces difficiles à trouver sur place, de manière à constituer un stock important de pièces de rechange. »

Les spécificités climatiques, avec leurs atouts et leurs écueils, ont aussi guidé la conception du bâtiment. Tandis que des panneaux photovoltaïques et des capteurs thermiques permettront de tirer profit de l'ensoleillement pour fournir électricité et eau chaude sanitaire, tout a été fait pour créer, à l'intérieur des quartiers d'hébergement, les conditions d'une ventilation naturelle efficace : « Des grilles et des volets anticycloniques ont été installés en bout de couloir, indique Sébastien Faure. Les courants d'air pénètrent donc dans le bâtiment, jusque dans les cellules grâce aux portes tropicales fabriquées par la Régie industrielle des établissements pénitentiaires (RIEP). »

### Un projet d'établissement novateur

La qualité et le niveau de finition de l'ensemble de ces aménagements seront propices à un déploiement partiel du régime de détention appelé « respecto » : « Venu d'Espagne, ce régime, basé sur la confiance, a été expérimenté à Mont-de-Marsan et à Neuvic où il a donné de très bons résultats », confie Gilbert Marceau. Pour le mettre en œuvre, le directeur de l'établissement passera un contrat avec environ 200 personnes détenues qui s'engageront à respecter certaines règles et à effectuer 25 heures d'activité par semaine. En contrepartie, elles jouiront d'une autonomie de circulation dans un périmètre en détention bien défini. « Ce régime est adapté au profil de la population pénale polynésienne, conclut Gilbert Marceau, avec des personnes qui sont plus calmes qu'en métropole et qui acceptent globalement bien leur peine. »

*Des panneaux photovoltaïques et des capteurs thermiques permettront de tirer profit de l'ensoleillement pour fournir électricité et eau chaude sanitaire.*



^ La galerie d'accès aux bâtiments de détention.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

**Direction de la publication**

Marie-Luce Bousseton, directrice générale

**Coordination**

Maeva Taty, responsable communication

**Remerciements à**

Hubert Moreau, directeur interrégional des services pénitentiaires et chef de la mission des services pénitentiaires d'outre-mer

Gilbert Marceau, directeur du centre de détention Tatutu

Alain Bretagnolle, architecte associé de l'agence Architecture-Studio

Alain Goulay, directeur du chantier pour l'entreprise Léon Grosse

**Ont participé au sein de l'APIJ**

Sébastien Faure

Amandine Lasvacas

Damien Teichner

Yohan Ohlund

**Maquette et mise en page** Anatome

**Rédaction** Isabelle Friedmann

**Crédits photographiques** Grégoire Le Bacon et Architecture-Studio (vue aérienne)

**Impression** RAG



L'ouverture du nouveau centre de détention Tatutu de Papeari, en Polynésie française, a vocation à désengorger le centre pénitentiaire de Faa'a-Nuutania, proche de Papeete. Les 410 hommes, qui y seront accueillis à partir de mai 2017, bénéficieront d'un établissement haut de gamme, parfaitement bien intégré dans son environnement naturel et doté d'équipements à la pointe de la technologie. De quoi offrir de bonnes conditions de travail aux personnels, mais aussi respecter la dignité des personnes détenues et favoriser ainsi leur réinsertion.

Pilotées par l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ), maître d'ouvrage pour le compte du ministère de la Justice, la conception et la réalisation de cet ensemble architectural se sont faites en étroite collaboration avec les acteurs clés du territoire. L'attention portée à l'environnement, d'une part, au développement économique de l'île, d'autre part, ont servi de ligne directrice à l'ensemble du projet.

